

**110 AUTO
SASU
2 RUE DES ARTISANS
68170 RIXHEIM
RCS MULHOUSE 85181010100010**

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE
DU 27 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt cinq, le 27 juin à 17 heures, les associés se sont réunis à RIXHEIM 2, rue des Artisans en assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidence.

L'assemblée est présidée par Monsieur BOHRER ERIC agissant en qualité de président de la société.

Sont présents à la réunion :

- Monsieur BOHRER ERIC détenant 100 parts

Soit l'ensemble des associés détenant les 100 parts composant le capital social.

Le président constate en conséquence que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité de plus de la moitié du capital social.

Puis il rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée qui est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du mode de convocation de l'assemblée,
- Rapports de la gérance sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice clos au 31.12.2024 ainsi que sur les conventions visées par l'article L. 223-19 du Code de commerce, intervenues ou renouvelées au cours dudit exercice ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2024 ; quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;

Puis elle rappelle que les rapports du gérant, le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que le texte des résolutions proposées, ont été adressées aux associés non gérant, plus de 15 jours avant la date de l'assemblée, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

Le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance.

Cette lecture terminée, elle ouvre la discussion entre les membres de l'Assemblée et répond aux différentes questions.

Personne ne désirant plus prendre la parole, Madame la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

La Présidente constate que tous les associés sont présents mais que les formalités de convocation n'ont pas été remplies, elle leur demande de renoncer à ces conditions spéciales de forme afin que l'assemblée puisse néanmoins délibérer valablement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence et pris connaissance des documents comptables, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés et qui se soldent par une perte de 4.437.76 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne à la présidence quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale sur proposition de la gérance décide d'affecter la perte de 4.437.76 € intégralement au compte :

- Report à nouveau 4.437.76 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

- Rémunérations 3.568.56 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix attachées aux parts jouissant du droit de vote, les personnes intéressées n'ayant pas participé au vote des conventions les concernant.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne désirant plus prendre la parole, la séance est close à 18 heures

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal signé par les associés comme suit :

MONSIEUR BOHRER ERIC

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Designation de l'entreprise Société 110 AUTONeant *Adresse de l'entreprise 2 RUE DES ARTISANS63170 RIXHEIMNumero SIRET * 8 5 1 8 1 0 1 0 1 0 0 0 1 0Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 4		3 1 1 2 2 0 2 3		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions		Net	Net		
		1	2		3	4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010		012				
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028	25 045	030	21 249	3 796	6 869	
	Immobilisations financières * (1)	040	15	042		15	15	
	Total I (5)	044	25 060	048	21 249	3 811	6 884	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	1 250	070		1 250	475
		Autres * (3)	072	218	074		218	767
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	1 645	086		1 645	3 947	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
		Total II	096	3 113	098	3 113	5 189	
		Total général (I+II)	110	28 173	112	21 249	6 924	12 073
PASSIF					Exercice N NET	Exercice N-1 NET		
					1	2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			1 000	1 000		
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131						
	Report à nouveau	134			(31 205)	(28 617)		
	Résultat de l'exercice	136			(4 438)	(2 588)		
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142			(34 643)	(30 205)	
	Provisions pour risques et charges	154						
	Emprunts et dettes assimilées	156						
	DETTES (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
Fournisseurs et comptes rattachés		166			7 697	8 643		
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169		441	3 833	8 991		
Comptes courants d'associés		173			25 037	24 644		
Autres dettes		175						
Produits constatés d'avance		174						
	Total III	176			41 567	42 278		
	Total général (I + II + III)	180			6 924	12 073		
RENOVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOF.

Désignation de l'entreprise Société 110 AUTO

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le										
		13	1	2	2	0	2	4	13	1	2	2	0	2	3	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209							210							
	Production vendue biens	215							214							
	services *	217							218				36 571		64 948	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)									222						
	Production immobilisée *									224						
	Subventions d'exploitation reçues									226						
	Autres produits									230			8		282	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)									232			36 579		65 230	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234			22 395		33 349		
	Variation de stock (marchandises) *								236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238			34		68		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240							
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)								242			8 609		12 496		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243								244			1 090		971	
	Rémunérations du personnel *								250			3 569		11 264		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252			2 196		5 439		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255								254			3 073		4 224	
	Dotations aux provisions									256						
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259								262			1		2	
	Total des charges d'exploitation (II)									264			41 017		67 813	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									270			(4 438)		(2 583)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers								(III)	280						
	Produits exceptionnels								(IV)	290						
	Charges financières								(V)	294				5		
	Charges exceptionnelles (dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))	347								(VI)	300					
	Impôts sur les bénéfices *									(VII)	306					
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)									310			(4 438)		(2 588)	
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2														
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									318						
	Provisions non déductibles *									322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)									324						
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247								330						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option									251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														997	
	Déductions	Entreprise nouvelles (44 septies)	986													
(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)		181														
Divers* (44 quaterdecies)		345														
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G																
Zone franche urbaine (44 octies A)		987														
Jeune entreprise innovante (44 sexties A)		989														
Déficits	Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs									352				354	4 438	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)									356						
	Déficits antérieurs reportables : *3.3.....2.5 dont imputés sur le résultat :														360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										370				4 438	
	Bénéfice col. 1															
	Déficit col. 2															

Copie Carbone conforme

110 AUTO
SASU
2 RUE DES ARTISANS
68170 RIXHEIM
RCS MULHOUSE 85181010100010

**RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIIN 2025 SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions de la loi du 24 juillet 1966 et des statuts de notre société à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes clos le 31 décembre 2024.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 qui ont été également tenus à votre disposition au siège dans les délais fixés par cet article.

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le chiffre d'affaires s'élève à 36.571.05 € contre 64.947.96 €

Nos charges d'exploitation se sont élevées :

- Autres achats et charges externes sont de 7.669.20 € contre 9.274.19 €
- Impôts et taxes sont de 1.089.76 € contre 971.00 €
- Salaires sont de 3.568.56 € contre 11.263.88 €
- Charges social du personnel sont de 2.196.04 € contre 5.438.82 €
- Dotations aux amortissements et provisions sont de 3.072.61 € contre 4.224.17 €

Je vous signale l'absence de charges visées à l'article 39-4 du CGI.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat se solde par une perte de 4.437.76 €.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

Pour l'exercice en cours, l'activité se maintient et devrait permettre d'établir un équilibre des comptes.

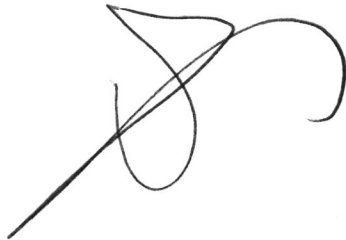
Le résultat de l'exercice se solde par une perte de 4.437.76 € que nous proposons d'affecter comme suit :

- Report à nouveau 4.437.76 €

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à Rixheim, le 15 juin 2025

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long diagonal stroke extending downwards and to the left.

110 AUTO
SASU
2 RUE DES ARTISANS
68170 RIXHEIM
RCS MULHOUSE 85181010100010

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2025**

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

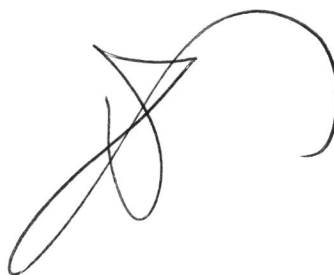
DEUXIEME RESOLUTION

Les associés, considérant la perte de 4.437.76 € décident d'affecter cette somme comme suit :

- Report à nouveau 4.437.76 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.